

Ventes de Propriétés Foncières

TAXES DE VILLE

COURREGE, MARIE LOUISE et CLARA. 836 E. Pour taxes de ville de l'année 1898. Montant \$14.00. Un lot de terre dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 11 dans l'Etat de l'année 1898, mesurant 11 on 7 dans l'Etat No 508 borné par les rues Antoine, Bourbon, Ylioré et Grandbar, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds de profondeur.

COURREGE, FRANK. 1400 E. Pour taxes de ville de l'année 1898. Montant \$12.00. Un lot de terre dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 11 dans l'Etat de l'année 1898, mesurant 11 on 7 dans l'Etat No 508 borné par les rues Antoine, Bourbon, Ylioré et Grandbar, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds de profondeur.

HOLMES, CHARLES. 281 E. Pour taxes de ville de l'année 1898. Montant \$50.00. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 11 dans l'Etat de l'année 1898, mesurant 11 on 7 dans l'Etat No 508 borné par les rues Antoine, Bourbon, Ylioré et Grandbar, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds de profondeur.

MERRITT, MME GEORGE. 28 5/8 E. Pour taxes de ville de l'année 1898. Montant \$75.00. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 11 dans l'Etat de l'année 1898, mesurant 11 on 7 dans l'Etat No 508 borné par les rues Antoine, Bourbon, Ylioré et Grandbar, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds de profondeur.

PERKINS, W. M. E. 4007 E. Pour taxes de ville de l'année 1898. Montant \$100.00. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 11 dans l'Etat de l'année 1898, mesurant 11 on 7 dans l'Etat No 508 borné par les rues Antoine, Bourbon, Ylioré et Grandbar, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds de profondeur.

VILLEMEUR, J. 5911 E. Pour taxes de ville de l'année 1898. Montant \$100.00. Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot 11 dans l'Etat de l'année 1898, mesurant 11 on 7 dans l'Etat No 508 borné par les rues Antoine, Bourbon, Ylioré et Grandbar, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 127 pieds de profondeur.

Ventes de Propriétés foncières

TAXES D'ETAT

Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants du Quatrième District, paroisse d'Orléans. BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT. Quatrième District, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 3 mai 1899.